

Déclaration liminaire de la CGT

Comité Technique Local

du 31/03/22

La guerre menée par la Russie de Poutine contre l'Ukraine nous rappelle à quel point la paix est fragile quand des intérêts géostratégiques, politiques, financiers, militaires et/ou personnels prennent le pas sur La condition humaine. La CGT condamne l'invasion de l'Ukraine par l'armée de Poutine et réitère son exigence d'un arrêt immédiat et sans condition des combats et de retrait des troupes russes du territoire Ukrainien. Nous affirmons notre solidarité avec la population d'Ukraine prise en étau entre Poutine et l'OTAN. Nous soutenons sans réserve également le peuple russe qui cherche à résister et faire entendre une autre voix que celle des armes et du sang en subissant répression et châtement. Des millions d'ukrainiens ont pris le chemin de l'exode alimentant encore davantage la cohorte des déplacés politiques, économiques et climatiques. Afghans, Syriens, Libanais, Érythréens, ..., combien sont-ils encore à devoir fuir leur pays, au péril souvent de leur vie, pour entretenir l'espoir d'un hypothétique meilleur ailleurs?

Tous ces peuples ont droit au respect, à la dignité et à l'expression de notre solidarité. La CGT s'y emploie, à son modeste niveau, sans relâche.

Si la guerre en Ukraine provoque un cortège indicible de morts, de blessés, de réfugiés (dont nombre d'enfants), elle se traduit également par d'autres formes de souffrances partout en Europe. L'augmentation du prix des denrées alimentaires, des énergies et des carburants frappe en 1er lieu les populations les plus fragiles. Les personnes en situation de grande précarité voient leur condition de vie se dégrader encore davantage en même temps que leur nombre ne cesse de croître. Le pouvoir d'achat des français devient un sujet majeur auquel le politique se doit d'apporter une réponse significative.

Et celui des agents de la Fonction Publique suit malheureusement cette triste réalité. La perte de pouvoir d'achat depuis le 1er janvier 2000 s'établit désormais à 22%! Le gel du point d'indice appliqué de manière systématique confinant au mépris par les différents gouvernements depuis 2010 en est la cause majeure.

Et quoi de plus explicite que de prendre quelques exemples concrets pour mesurer le préjudice supporté par les agents de la Fonction Publique :

Grille type pour un agent de catégorie C : la perte mensuelle pour un agent administratif de 2ème classe (fin de grade) est estimée à 430€ !

Grille type pour un agent de catégorie B : la perte mensuelle pour un contrôleur de 1ère classe (fin de grade) est estimée à 550€ !

Grille type pour un agent de catégorie A : la perte mensuelle pour un inspecteur (fin de grade) est estimée à 846€ !

Catégorie A+ : la perte mensuelle pour un administrateur hors classe est estimée à 1158€.

Alors que les salaires restent invariablement bloqués, il est une « contribution » qui connaît année après année une augmentation aussi mécanique que caractérisée : il s'agit de la contribution retraite! Depuis 2010, cette

contribution a été relevée de 3.25%. Ce relèvement régulier entraîne de facto des pertes de pouvoir d'achat sur le salaire indiciaire estimées à 48€, 61€, 94€ et 129€ pour les catégories respectivement citées supra. Et la réforme du régime des retraites figurant au programme du candidat à sa propre succession n'a sûrement pas l'ambition d'améliorer le quotidien des seniors!

Saisissant l'urgence de la situation sociale actuelle à moins qu'il ne s'agisse seulement de la proximité du 1^{er} tour de l'élection présidentielle, le 16 mars dernier, le gouvernement du candidat Macron a fait la promotion de son plan de résilience économique et sociale censé répondre aux conséquences de la guerre en Ukraine sur le pouvoir d'achat des Français. Au menu figure notamment une remise carburant de 15 centimes d'euros HT par litre effective entre le 1er avril et le 31 juillet 2022 qui s'appliquera tant aux particuliers qu'aux professionnels. Des secteurs spécifiques tels que la pêche, l'agriculture, le BTP ou les transports bénéficieront d'aides financières. Enfin, les entreprises dont les dépenses de gaz et d'électricité représentent au moins 3% de leur chiffre d'affaire seront éligibles au versement d'une énième subvention. Comment ne pas être bluffé devant le déploiement de cet arsenal de mesures ? Mais soyons compréhensif : c'est que le cabinet privé McKinsey a fait payer très cher (un milliard d'euros sur 5 ans, excusez du peu) ses conseils malavisés pour détruire le modèle social français ! Mais le plus cynique dans cette affaire, c'est que la contribution fiscale de cette société en France est NULLE ! Aucun impôt acquitté depuis 10 ans grâce au transfert d'une partie de ses bénéficiaires à son siège situé dans le Delaware, charmant petit état américain assimilé à un paradis fiscal.

De l'évasion fiscale ou optimisation fiscale pour les initiés, vous remarquerez que le débat politique autour de l'élection du prince évite cet épineux sujet ! Près de 80 milliards d'euros par an évanouissent... Mais l'important est ailleurs... Mériter son RSA... Travailler pour un salaire de misère ! Percevoir une retraite juste avant sa mort... L'avenir en Macronie se conjugue avec sacrifice et pénurie.

L'élan de générosité que constitue le plan de résilience s'accompagne d'une mesure qui bénéficie directement aux agents de la Fonction Publique. A ces derniers qui mettent leur véhicule à la disposition de l'administration, l'État consent à une revalorisation des indemnités kilométriques effective au 1er janvier 2022. Mais dans la précipitation expliquée par sa volonté toujours affirmée de satisfaire, quoi qu'il en coûte, ses agents, Bercy a omis d'intégrer l'augmentation de plus de 30% du prix des carburants depuis le mois d'octobre 2021 dans sa réflexion... Un nouveau cycle de négociations sera peut être nécessaire pour vite réparer ce malheureux oubli...

Et finissons déjà d'exploiter au mieux l'accord minable signé le 22 octobre 2021!

A ce propos néanmoins, une question nous taraude :

Quoi que nous n'ayons pris part aux discussions menées au sujet de l'utilisation du fond destiné à l'amélioration du cadre de vie des agents, nous avons appris que des pressions avaient été exercées par la direction pour faire retirer certaines propositions... Alors, même sur un sujet aussi consensuel, il vous faudrait afficher des statistiques parfaites ? Pourquoi faire participer les agents qui désirent concrètement apporter leur contribution à cette « opération » pour ensuite les inciter à retirer leur projet? Que cherchez-vous finalement à obtenir sinon l'écœurement de tous?

Les contractuels affluent dans les services dont la cohésion, le collectif de travail ont été sévèrement entamés durant la période écoulée. Alors que se profile la rémunération au mérite, la perte de sens du travail à la DGFIP n'a jamais été aussi prégnante. Le cadre des garanties collectives a volé en éclats. Les services RH sont sans cesse mobilisés à éteindre les incendies. « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs » disait un politique, alertant sur l'urgence climatique. Depuis ce propos, on empile les sommets internationaux.

La DGFIP brûle, brûle encore, se consume inexorablement... et on y empile les réformes...